Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1914)
Heft: 148

Artikel: Bourses fédérales
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-626866

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

portion des besoins ; cependant, si peu que ce soit, elle a pu aider et soulager dans plus d'un cas.

Ce qui est fait est bien. Il s'agit maintenant de continuer ; nous voudrions, sinon faire plus, du moins pouvoir faire autant que par le passé. C'est dans ce but que nous nous adressons à vous, MM. les membres passifs. Nous venons vous prier instamment de nous conserver votre appui dans les mauvais jours, comme vous nous l'aviez donné dans les bons. Nous savons que pour beaucoup ce sera un sacrifice, mais par le temps qui court, on n'y regarde pas à un sacrifice de plus !... Qu'il vous suffise de savoir que c'est pour une bonne cause, le Comité central s'en porte garant et la Société dans son ensemble vous en sera reconnaissante.

Pour le Comité Central :

LE PRÉSIDENT.

A nos lecteurs.

La dernière fois nous annonçions un numéro *Août-Septembre* de l'*Art suisse* illustré et consacré au Salon fédéral de Berne. La rédaction avait effectivement rassemblé tous les documents; les artistes avaient répondu gracieusement à l'appel qui leur était fait, plusieurs nous avaient même envoyé des photographies de leurs œuvres, la direction de l'Exposition nationale nous avait accordé des facilités et le photographe allait se mettre au travail pour compléter les clichés manquants... Mais les événements tragiques auxquels nous assistons depuis le mois d'août vinrent changer nos projets et mettre à néant les préparatifs que nous avions faits. Les préoccupations, toutes à la guerre, ne laissèrent plus de place aux choses d'art, la preuve en fut la disparition totale des discussions au sujet du Salon qui sévissaient encore en juillet !

Fallait-il passer outre et publier tout de même ce numéro, non pas pour l'intérêt immédiat qu'il n'aurait certainement plus suscité, mais à titre de document pour l'avenir ? Malheureusement, la situation était changée. Cette édition aurait, en temps ordinaire, demandé de la part de la Caisse centrale un certain sacrifice, qui était dans des limites que nous pouvions nous accorder; il n'en était plus de même depuis la guerre, principalement parce que nous ne pouvions plus compter sur la réclame de la couverture. Et puis, il fallait considérer l'avenir de nos finances centrales, avenir plein d'incertitudes et grevé de lourdes charges.

Ce sont les raisons pour lesquelles le Comité central a penché pour une sage économie. Il a tenu cependant à rendre hommage à l'œuvre de feu Rodo de Niederhäusern en donnant la planche hors-texte qui accompagne ce numéro. Nous espérons que nos lecteurs se rendront à ces raisons et ne nous en voudront pas de n'avoir pu tenir notre promesse.

LA RÉDACTION.

Manifestations de Sections.

Vu les circonstances actuelles, nos lecteurs liront certainement avec intérêt la lettre suivante, que le professeur Rœlli, de Zurich, vient de m'adresser.

S. RIGHINI.

Zurich, 2 décembre 1914.

Monsieur S. Righini,

Vous m'avez soumis la question de savoir si les sections de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses sont autorisées à manifester publiquement *en leur qualité de section de la Société.*

Selon moi, la question est à résoudre négativement.

Tout d'abord, je rappelle l'article 23, 1er alinéa des statuts de la Société.

En plus, des manifestations particulières de sections ne concordent pas avec le but général de votre Société (Art. 1 des statuts).

Toute manifestation d'une section engage forcément la Société elle-même.

Une manifestation ne peut sortir que de la Société elle-même, autrement votre Société court le risque d'être ébranlée, soit à l'intérieur, soit vis-à-vis du public.

Recevez l'assurance de ma parfaite considération

Prof. H. RŒLLI.

Bourses fédérales.

Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse d'études pour 1915 doivent s'inscrire jusqu'au 31 mars auprès du Département fédéral de l'Intérieur. Les formulaires nécessaires et les conditions de ces bourses leur seront donnés. Les échantillons des œuvres des postulants seront reçus à partir du 1er février jusqu'au 15 février au plus tard à la chancellerie du dit Département.

Considérations actuelles sur la dernière Exposition des Beaux-Arts

par L. FLORENTIN.

Novembre 1914.

Ceci devait paraître au mois d'août. Les faits qui obligèrent la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses à retarder l'édition d'un numéro spécial de l'*Art suisse* n'ont pas besoin d'être évoqués. Depuis bientôt quatre mois nous vivons dans un état extrême, et voici que, déjà, il devient comme une seconde nature, comme une nouvelle nature, plutôt, si bien que ce dernier printemps paraît si loin de nous, si hors de notre